

MONTE-CARLO
SOCIÉTÉ DES BAINS DE MER

**SOCIÉTÉ ANONYME DES BAINS DE MER
ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS À MONACO (S.B.M.)**

Société anonyme monégasque au capital de 24 516 661 €
Siège social : Monte-Carlo, Place du Casino, Principauté de Monaco
R.C.S. Monaco 56 S 523
Siren : 775 751 878

u

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Madame, Monsieur, Cher(e) Actionnaire,

J'ai le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société des Bains de Mer, qui se tiendra **le vendredi 2 décembre 2022, à 9h30**, au Sporting Monte-Carlo, 26 avenue Princesse Grace à Monaco.

En application du deuxième alinéa de l'article 33 des statuts, le Conseil d'Administration, dans sa réunion du 10 octobre 2022, a décidé de convoquer à titre extraordinaire l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société.

Cette réunion vise à ratifier la nomination de M. Stéphane Valeri en tant qu'Administrateur de votre Société, en remplacement de Mme Brigitte Boccone-Pagès, et à répondre à toutes les questions que vous souhaiteriez nous poser.

Je souhaite vivement que vous puissiez y participer, en y assistant personnellement, ou en votant par correspondance, ou encore en donnant pouvoir au Président de l'Assemblée ou à toute autre personne de votre choix.

Vous trouverez ci-après les modalités pratiques de participation à l'Assemblée, l'ordre du jour et le texte de la résolution qui sera soumise à votre approbation.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à cette résolution, et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) Actionnaire, l'expression de mes salutations les plus dévouées.

Jean-Luc Biamonti
Président-Délégué

The English version of this document is available on our website : montecarlosbm-corporate.com

1. Présentation de l'ordre du jour

L'Assemblée Générale Ordinaire se déroulera à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification de la nomination d'un Administrateur

2. Rapport du Conseil d'Administration

Vous est présenté, ci-après, le projet de résolution unique soumis par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires appelée à statuer le 2 décembre 2022.

Présentation de la résolution

Il vous est proposé de ratifier la nomination, effective à compter du 22 septembre 2022, de M. Stéphane Valeri en qualité d'Administrateur nommé par le Conseil d'Administration en remplacement de Mme Brigitte Boccone-Pagès, démissionnaire.

M. Stéphane Valeri a été coopté dans les conditions de l'article 12 des statuts lors de la réunion du Conseil d'Administration en date du 22 septembre 2022.

Conformément aux dispositions de l'article 12 des statuts, le mandat de M. Stéphane Valeri prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2025/2026.

M. Stéphane Valeri est diplômé en 1986 de l'Ecole Européenne des Affaires (EAP – ESCP Business School). Il débute sa carrière au sein du service marketing de la S.B.M. en 1987, puis il fonde en 1988 le groupe de communication Promocom dont il devient le président délégué.

Il est élu au Conseil National, Parlement de la Principauté de Monaco, en 1988 puis réélu en 1993. A nouveau élu au Conseil National en 2003, il en devient le Président pour deux législatures jusqu'en 2010.

En 2010, il est nommé par S.A.S le Prince Albert II, Conseiller de Gouvernement – Ministre des Affaires Sociales et de la Santé. En 2018, il est réélu au Conseil National pour en être le Président, fonction qu'il a occupée jusqu'à sa démission le 3 octobre 2022. Il est également Commandeur de l'Ordre de Saint-Charles, Officier de la Légion d'Honneur et Grand Officier de l'Etoile d'Italie.

Ses autres mandats et fonctions exercés à ce jour sont :

- Administrateur de Edmond de Rothschild Assurance et Conseils (Monaco).
- Administrateur du Groupe Monaco Digital.

La résolution a pour objet de ratifier sa nomination au sein de votre Conseil d'Administration.

3. Texte de la résolution de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

RESOLUTION UNIQUE

Ratification de la nomination de M. Stéphane Valeri en qualité d'Administrateur

L'Assemblée Générale ratifie la nomination en qualité d'Administrateur de M. Stéphane Valeri, en remplacement de Mme Brigitte Boccone-Pagès.

En application des dispositions de l'article 12 des statuts, le mandat de M. Stéphane Valeri viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2025/2026.

4. Participer à l'Assemblée Générale

Les conditions de participation à l'assemblée générale sont définies par l'article 30 des statuts de la Société :

« L'assemblée générale, ordinaire ou extraordinaire, se compose de tous les propriétaires d'une action dont le transfert aura été effectué à leur profit au moins dix jours avant le jour de l'assemblée.

Nul ne peut prendre part aux délibérations des assemblées générales s'il n'est pas propriétaire, lui-même, d'une action.

Tout actionnaire peut se faire représenter à l'assemblée générale par un autre actionnaire. Les pouvoirs devront être déposés deux jours avant le jour de l'assemblée. Chaque actionnaire assistant à l'assemblée générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Les actionnaires peuvent voter par correspondance ou donner pouvoir en exprimant leur vote ou en adressant leur pouvoir par tous moyens notamment en transmettant des formulaires de procuration et de vote par correspondance par télétransmission ou par voie électronique avant l'assemblée.

La date ultime de retour des bulletins de vote par correspondance et des pouvoirs est fixée par le conseil et communiquée dans l'avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires. »

Vous pouvez donc assister personnellement à l'Assemblée, ou bien voter par correspondance ou par procuration. Dans tous les cas, vous indiquerez votre choix à l'aide du formulaire de vote joint à cette convocation et détaillé ci-après. Afin d'optimiser la préparation de l'Assemblée Générale, nous vous remercions de transmettre votre choix dans les plus brefs délais.

La Société Générale assure la centralisation des Assemblées Générales de la Société :
Société Générale (SGSS), Service des Assemblées Générales, CS 30812, 44308 NANTES
CEDEX 3.

Les actions détenues ou représentées doivent être inscrites ou transférées sur le Registre Nominatif de la Société tenu par la SGSS, au plus tard le **22 novembre 2022** (date de règlement-livraison Euroclear correspondant au transfert de propriété des actions).

Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans les assemblées générales ordinaires.

A. VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER A L'ASSEMBLEE GENERALE

IMPORTANT : Avant d'exercer votre choix, veuillez prendre connaissance des instructions situées au verso - Important : Before selecting please refer to instructions on reverse side
Quelle que soit l'option choisie, noircir comme ceci la ou les cases correspondantes, dater et signer au bas du formulaire - Whichever option is used, shade box(es) like this date and sign at the bottom of the form.
A Je désire assister à cette assemblée et demande une carte d'admission : dater et signer au bas du formulaire. / I wish to attend the shareholder's meeting and request an admission card : date and sign at the bottom of the form.

MONTE-CARLO
SOCIÉTÉ DES BAINS DE MER

Place du Casino
 Principauté de Monaco
 Société Anonyme Monégasque
 au capital de 24 516 661 Euros
 R.C.S. Monaco 56 S 523 - Siren: 775 751 878

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
 convoquée le 2 décembre 2022 à 09h30
 Au Sporting Monte-Carlo
 26 avenue Princesse Grace - 98000 MONACO

ORDINARY GENERAL MEETING
 convened on December 2, 2022 at 09:30 a.m.
 At Sporting Monte-Carlo
 26 avenue Princesse Grace - 98000 MONACO

CADRE RÉSERVÉ À LA SOCIÉTÉ - FOR COMPANY'S USE ONLY

Identifiant - Account Vote simple / Single vote
 Nominatif / Registered
 Nombre d'actions / Number of shares Vote double / Double vote
 Porteur / Bearer
 Nombre de voix / Number of voting rights

B JE VOTE PAR CORRESPONDANCE // I VOTE BY POST

Sur les projets de résolutions présentés ou agréés par le Conseil d'Administration, à l'EXCEPTION de ceux que je signale en noircissant comme ceci la case correspondante et pour lesquels je vote NON ou je m'abstiens.
 On the draft resolutions not approved by the Board of Directors, I cast my vote by shading the box or my choice - see box .

1	2	3	4	5	6	7	8	9	Oui / Yes	Non/No	10	11	12	13	14	15	16	17	18	ADJ/ABS	ADJ/ABS
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A	F	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	B	G
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	C	H	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	D	J
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	E	K	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Si des amendements ou des résolutions nouvelles étaient présentés en AG (ou Art. 40) / In case amendments or new resolutions are proposed during the GM (or Art. 40)
 - Je donne pouvoir au Président de l'Assemblée Générale de voter en mon nom. / I appoint the Chairman of the General Meeting to vote on my behalf.
 - Je m'abstiens (abstention équivalant à un vote contre). / I abstain from voting (is equivalent to vote NO)
 - Je donne pouvoir à M., Mme, Mlle ou Raison Sociale pour voter en mon nom.
 - I appoint Mr., Mrs, Miss or Corporate Name to vote on my behalf.

Pour être prise en considération, toute formule doit parvenir au plus tard le 30 novembre 2022 à 12h00.
 In order to be considered, this completed form must be returned by latest:

à la banque / to the bank 30 NOVEMBRE 2022 / NOVEMBER 30, 2022

Signature et Signature du Fonctionnaire

Nom, prénom, adresse de l'actionnaire (les modifications de ces informations doivent être adressées à l'établissement concerné et ne peuvent être effectuées à l'aide de ce formulaire). Cf au verso (GENERAL INFORMATION)
 Name, first name, address of the shareholder (change regarding this information have to be notified to relevant institution, no change can be made using this proxy form). See reverse (GENERAL INFORMATION)

C JE DONNE POUVOIR AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLEE GENERALE
I HEREBY GIVE MY PROXY TO THE CHAIRMAN OF THE GENERAL MEETING

D JE DONNE POUVOIR À :
I HEREBY APPOINT:
 M., Mme, Mlle ou Raison Sociale / Mr., Mrs, Miss or Corporate Name
 Adresse / Address

B. VOUS SOUHAITEZ VOTER PAR CORRESPONDANCE

D. VOUS SOUHAITEZ DONNER POUVOIR

C. VOUS SOUHAITEZ DONNER POUVOIR AU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DATEZ et SIGNEZ ici quelque soit votre choix

A - VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER A L'ASSEMBLEE GENERALE :

Noircissez la case A du formulaire ci-joint, puis datez et signez en bas du formulaire, dans la case prévue à cet effet.

Le formulaire doit être retourné à la SGSS. A compter du 17 novembre 2022, vous recevrez une carte d'admission qui vous sera réclamée à l'entrée de la salle. Pour être assurés de la recevoir en temps utile, vous êtes invités à en faire la demande le plus rapidement possible.

Au cas où vous seriez mandataire d'autres Actionnaires, nous vous engageons à joindre à votre formulaire les pouvoirs dûment établis par les mandants.

Pour toute demande de carte d'admission au nom d'une personne morale, le formulaire devra être accompagné d'un pouvoir de représentation. Une pièce d'identité du représentant légal devra être présentée le jour de l'Assemblée.

B - VOUS SOUHAITEZ VOTER PAR CORRESPONDANCE :

Noircissez la case B du formulaire ci-joint.

- Projet de la résolution agréé par le Conseil d'Administration (références numériques)

Les cases correspondent à la résolution proposée à la section 3 du présent document.

Si vous souhaitez voter « oui », pour la résolution soumise au vote et agréée par le Conseil d'Administration, vous ne devez noircir aucune case.

Si vous souhaitez voter « non - abstention » pour la résolution soumise au vote, noircissez la case correspondante.

- Projets de résolutions non agréés par le Conseil d'Administration (références alphabétiques)

Pour chacune des résolutions soumises au vote, noircissez la case de votre choix : « oui » ou « non – abstention ».

- Amendements ou résolutions nouvelles qui seraient présentés en Assemblée Générale

Dans l'hypothèse où des amendements ou des résolutions nouvelles seraient présentés en assemblée ou conformément à l'article 40 des Statuts de la Société, noircissez la case de votre choix. Complétez l'identité du Mandataire qui doit obligatoirement être Actionnaire de la Société, si besoin.

Votre formulaire doit ensuite être daté et signé dans la case prévue à cet effet.

C - VOUS SOUHAITEZ DONNER VOTRE POUVOIR AU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE GENERALE :

Noircissez la case C du formulaire ci-joint, puis datez et signez en bas du formulaire, dans la case prévue à cet effet.

D - VOUS SOUHAITEZ VOUS FAIRE REPRESENTER A L'ASSEMBLEE GENERALE :

Si vous souhaitez vous faire représenter à l'Assemblée Générale par un mandataire qui doit obligatoirement être Actionnaire de la Société :

- noircissez la case D ;
- complétez l'identité du mandataire ;
- datez et signez en bas du formulaire dans la case prévue à cet effet.

Pour toute procuration d'un actionnaire sans indication de mandataire, le Président de l'Assemblée Générale émet un vote sur les projets de résolutions selon les recommandations du Conseil d'Administration de la Société.

Dans tous les cas, le formulaire, ci-joint, doit parvenir à la SGSS au moyen de l'enveloppe T jointe, au plus tard le 30 novembre 2022, après l'avoir dûment complété.

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à prendre contact avec la Société Générale, du lundi au vendredi de 9h30 à 18h00 au +33(0)2 51 85 59 82 (numéro non surtaxé, facturation selon votre contrat opérateur et votre pays d'appel).